



Planification annuelle 2017-2018

5^e année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Marguerite-Bourgeoys. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis le 20 novembre, par courriel. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 9 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé, par courriel, le 26 février. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 15 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par courriel. Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février jusqu'au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec l'équipe de direction pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Johanne Landry
Directrice

Mélanie Prévile-Cyr
Directrice adjointe

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 5^e année

Marie-Claude Bisson (501), Savannah Trottier (partageante)
Vanessa Gragnani (502), Gabrielle Angers-Trottier (partageante)
Émilie Tremblay (591), Gabrielle Angers-Trottier (partageante)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
Arobas	Décimale	Escales	Fiches reproductibles	Vers le monde Fiches reproductibles

Français, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Lire (40 %)	L'élève peut lire des textes littéraires et courants sur des sujets moins connus et contenant moins des mots familiers. En ayant recours à différentes stratégies, il peut trouver, déduire et comparer l'information contenue dans divers textes. Il peut donner et justifier son opinion. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Écrire (40 %)	L'élève produit des textes littéraires et courants dans différents contextes et destinés à différents lecteurs. Il planifie, rédige, révisé et corrige son texte. Il présente ses idées dans l'ordre et divise ses textes en paragraphes. Ses phrases sont élaborées et reliées entre elles. Il laisse peu d'erreurs dans les mots courants et dans les accords dans le groupe du nom (déterminant, nom, adjectif) et accorde le verbe avec son sujet. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.
Communiquer (20 %)	En groupe, l'élève échange sur une grande variété de sujets. Il s'exprime clairement et de façon cohérente. Il peut nuancer ses idées et ses points de vue. Il formule des questions pour s'informer et pour obtenir des clarifications ou des précisions. Tout au long de l'année, il le fait avec l'intervention de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En lecture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Non	Oui
En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En écriture : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Non	Oui
En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Oui	En communication orale : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation-problème (30 %)*	L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont multiples. L'élève recourt à divers modes de représentation pour organiser les données. Il anticipe le résultat et élabore une solution pouvant comporter plusieurs étapes. Il communique sa solution, verbalement ou par écrit, en utilisant un langage mathématique rigoureux.
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)*	L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.
Communiquer à l'aide du langage mathématique*	L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.

* Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels et de nombres décimaux inférieurs à 1 000 000; représentations de fractions, fractions équivalentes, association de nombres décimaux et de pourcentages à des fractions; appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour multiplier et diviser des nombres naturels et des nombres décimaux.

Géométrie : Repérage dans le plan cartésien; description et classification de figures planes; association de solides à leur développement; utilisation de la réflexion et de la translation pour produire des frises et des dallages.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs, de surfaces, de volumes, d'angles, de capacités, de masses, du temps et de la température.

Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à ligne brisée; interprétation de données présentées dans des diagrammes circulaires; calcul de la moyenne arithmétique.

Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard; comparaison des résultats possibles d'une expérience liée au hasard avec les résultats théoriques connus.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation-problème : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Résoudre une situation-problème : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Résoudre une situation-problème : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Utiliser un raisonnement mathématique : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui

Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Lire l'organisation d'une société sur son territoire	<p>L'élève acquiert des connaissances liées aux sociétés suivantes : la société québécoise et la société canadienne pour les périodes comprises entre 1745 et 1905.</p> <p>L'élève est amené à situer ces sociétés dans le temps et l'espace, à établir des faits reliés à l'histoire, à donner les caractéristiques d'un territoire, à établir des comparaisons, à déterminer des changements, à mettre en relation des faits et à établir des liens de cause à effet pour les éléments historiques issus du programme.</p>
C2 - Interpréter le changement dans une société et sur son territoire	
C3 - S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire	

Le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Science et technologie, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Proposer des explications ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	<p>C'est dans l'action que l'élève développe ses compétences et acquiert des connaissances en science et technologie.</p> <p>Avec le soutien de son enseignant, l'élève doit donc proposer des explications ou des solutions à divers problèmes de science et technologie liés à la vie courante. Il doit également utiliser divers outils. Finalement, la communication scientifique doit se faire selon les normes propres à la science et à la technologie.</p>
C2 - Mettre à profit les outils, objets et procédés de la science et de la technologie	<p>L'élève est amené, après avoir bien cerné le problème, à émettre une hypothèse, à planifier une démarche de résolution de problèmes, à réaliser la démarche, à émettre des conclusions et à réfléchir sur l'ensemble du processus de résolution de problèmes.</p> <p>Tout en développant des compétences, l'élève est amené à acquérir plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :</p>
C3 - Communiquer à l'aide des langages utilisés par la science et la technologie	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'univers matériel 2. L'univers Terre et espace 3. L'univers vivant

Le programme de science et technologie comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Éthique et culture religieuse, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir, avec les autres, aux différences qui existent entre les membres d'une société et à l'influence que chacun exerce sur les autres. À partir de situations plus élaborées portant sur certaines exigences de la vie en société, il se questionnera sur des valeurs, des normes et des responsabilités qui balisent les relations interpersonnelles.
C2 - Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève explorera, à partir de situations plus élaborées, les traditions religieuses du Québec et d'ailleurs afin d'en comprendre l'origine et d'en connaître les fondateurs et les événements marquants ainsi que les valeurs et les normes religieuses de celles-ci.
C3 - Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet. Il consolidera l'apprentissage des cinq formes de dialogue présentées aux deux cycles précédents (la narration, la conversation, la discussion, la délibération et l'entrevue) et se familiarisera avec le débat. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description, la comparaison, l'explication, la synthèse et s'ajoutera la justification. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons afin de reconnaître les jugements de préférence, de prescription de réalité et de valeurs. Des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive, l'attaque personnelle, l'appel au clan, à la popularité, au préjugé, au stéréotype et l'argument d'autorité seront présentés.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Arts plastiques, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Réaliser des créations plastiques personnelles	L'élève transforme la matière à deux ou trois dimensions et avec l'intervention de l'enseignant fait appel à l'observation, à la mémoire et à l'invention. Il utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création. Sa création est personnelle et traduit sa perception du réel.
C2 - Réaliser des créations plastiques médiatiques	L'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer un message à son entourage. Il prend en considération les messages à transmettre et les destinataires. Il expérimente des gestes transformateurs.
C3 - Apprécier des œuvres	L'élève découvre des productions variées de différentes périodes artistiques. Il apprend à repérer une œuvre et à la comparer. En utilisant de façon appropriée le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine ou l'image médiatique.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui C1 C2 C3

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

3^e étape

Savoir communiquer

Établir l'intention de la communication.

Choisir le mode de communication.

Réaliser la communication en respectant les règles et les conventions propres aux langages utilisés.

Spécialistes de 5^e année

Marylène Girard (Musique)
Anik Cossette (Éducation physique et à la santé)
Mélanie Custeau (Anglais)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Anglais	
Musique	Duo-tang et Flûte.
Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport ou le pantalon de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.

Anglais, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Communiquer oralement en anglais (45 %)	<p>L'interaction orale est au cœur des apprentissages au troisième cycle. Lorsqu'il parle en anglais, l'élève utilise des modèles d'interaction qui lui permettent de répondre aux messages oraux et de transmettre ses propres messages dans toutes les situations de la classe (activités de groupe, échanges, etc.). Il développe une banque de mots et d'expressions en lien avec ses intérêts personnels et des thèmes généraux (écologie, héros, enfants d'autres pays, etc.). Il participe aux activités en employant des mots et des expressions utiles pour parler de ses besoins, sentiments et intérêts et de ceux des autres; se renseigner sur les autres; donner des consignes; demander de l'information; offrir de l'aide; donner son opinion; faire des suggestions, etc. La plupart du temps, il utilise ce langage utile de façon spontanée. Bien que la communication soit plus importante que la précision grammaticale au cours d'anglais, l'élève fait attention, quand il parle, aux formes possessives, aux prépositions, aux expressions du temps, aux mots d'interrogation, aux articles, aux temps des verbes, à la prononciation, etc. Il réfléchit davantage au sens des mots, expressions et notions grammaticales qu'aux usages exacts. Il persévère à parler toujours en anglais. Il utilise des stratégies tels l'autorégulation, l'inférence, la substitution d'un mot inconnu par un mot connu, la prise de risques et le fait d'accepter de ne pas tout comprendre.</p> <p>Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.</p>
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	<p>L'élève lit, écoute et visionne différents types de textes populaires, littéraires et informatifs (livres d'histoire, brochures, magazines, vidéos, sites Internet, etc.) qui lui permettent d'entrer en contact avec la langue anglaise et la culture anglophone. Avec ses pairs, il utilise les composantes du texte (phrases clés, marqueurs de relation, tables des matières, etc.) et relève les idées générales et plus nuancées pour comprendre des textes portant sur des thèmes généraux (actualité, musique, personnages historiques, etc.). Pour manifester sa compréhension des textes, il identifie et décrit les éléments essentiels, démontre sa compréhension, compare la réalité présentée dans les textes à la sienne et exprime son appréciation. Pour ce faire, il peut remplir un organisateur graphique, raconter les événements principaux d'une histoire, répondre aux questions, etc. Pour réaliser des tâches où il réinvestit sa compréhension, il suit des modèles ouverts, choisit, organise et résume l'information et les idées des textes, élargit sa banque de mots et d'expressions et livre un produit personnel (imaginer la suite d'un récit, réagir à un article de journal, etc.). Il utilise des stratégies tels l'utilisation de ressources (dictionnaire bilingue, livre de grammaire, etc.), l'inférence, le survol et le repérage.</p> <p>Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.</p>
Écrire des textes (20 %)	<p>L'élève écrit des textes signifiants pour lui (lettres, devinettes, journal de classe, courriels, etc.). Il s'exprime en anglais par écrit tout en prêtant attention à la qualité de ses textes (phrases simples, ordre des mots, formes possessives, prépositions, expressions du temps, mots d'interrogation, articles, temps des verbes, orthographe, ponctuation, etc.). Au cours d'anglais, le but d'écrire n'est pas d'apprendre systématiquement un éventail de vocabulaire et de notions grammaticales, mais de communiquer par écrit sur des thèmes généraux (films, vacances, etc.) à un public familier. Pour ce faire, l'élève est initié à l'écriture comme un processus collaboratif avec ses pairs. Pour se préparer à écrire, l'élève suit les consignes, note ses idées et les organise. Pour composer un brouillon, il utilise un modèle ouvert. Il prend le risque d'exprimer ses idées en anglais et persévère dans la production du brouillon. Pour se réviser, il vérifie les consignes et les notions grammaticales visées par la tâche, soumet le texte à la critique de ses pairs, reformule des idées, apporte des corrections et produit un texte propre et bien présenté. Il utilise des stratégies telles l'utilisation de ressources (dictionnaire visuel, banque de mots, liste de règles grammaticales, grille d'autocorrection, etc.), la planification et l'autoévaluation.</p> <p>Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.</p>

Anglais, 5^e année

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0%) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40%) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60%) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais: Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui.	Communiquer oralement en anglais : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
Comprendre des textes lus et entendus : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Comprendre des textes lus et entendus : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Comprendre des textes lus et entendus : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui
Écrire des textes : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Écrire des textes : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui	Écrire des textes : Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe.	Non	Oui

Musique, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes d'une démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussions ou des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les techniques exploités. Il crée de courtes ambiances sonores, mélodiques ou rythmiques. Il apprend à travailler en coopération et d'ajuster sa démarche.
C2 - Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de la musique d'ensemble (gestes de direction, tempo, nuances, fin, enchaînement). Son interprétation contient des intentions expressives et claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie. L'élève respecte l'enseignement collectif de la musique et non individuelle (soliste). Son interprétation est vocale ou instrumentale.
C3 - Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève explique de plus en plus avec un vocabulaire musical étudié en classe ce qu'il entend et ressent dans une œuvre musicale. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments du vocabulaire et est amené à les comparer d'un extrait à l'autre et y associer des traces d'ordre socioculturel. Il apprécie des œuvres d'hier à aujourd'hui.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec l'aide de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p style="text-align: center;">C2</p> <p>Interprétation vocale ou instrumentale</p> <p>Évaluation collective de l'élève à l'instrument ou à la voix.</p>	<p>Non</p> <p>Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.</p>	<p>C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique.</p> <p>C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales</p> <p>C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.</p>	<p>Oui</p> <p>C1</p> <p>C2</p> <p>C3</p>	<p>C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique.</p> <p>C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales</p> <p>C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.</p>	<p>Non</p>	<p>Oui</p> <p>C1</p> <p>C2</p> <p>C3</p>

Éducation physique et à la santé, 5^e année

Compétences développées par l'élève

C1 - Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève planifie des actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et des contraintes de l'activité. Il exécute les actions motrices et les enchaînements dans l'ordre planifié et selon les techniques enseignées. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité (sans brisure, sans arrêt). Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche et ses résultats et dégage les apprentissages réalisés.
C2 - Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève élabore en coopération (avec un ou plusieurs partenaires) des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'action planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication. Il joue le rôle prévu au plan d'action et ajuste au besoin les actions motrices. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue la démarche, les plans d'actions et les résultats et dégage les apprentissages réalisés.
C3 - Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève élabore des plans d'une pratique régulière d'activités physiques et des plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il évalue les résultats en fonction des activités pratiquées et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation	Oui	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation	Non	Oui
Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 15 minutes		Évaluation et, au besoin, modification du plan de pratique régulière et d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie	C1 C2 C3	Évaluation d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins 15 minutes (jogging).		C1 C2 C3
		Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		Évaluation de la démarche d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie sur sa santé et son bien-être.		
		Pratique d'une activité physique d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 1 minutes : jogging.				